

FCPQ (2021, octobre). Pistes de réflexion sur les mesures de soutien adaptées aux élèves à besoins particuliers, à partir de CRISPESH, AQICESH. (2021, septembre). [Soutien aux étudiantes et étudiants à distance : analyse des pratiques des conseillères et conseillers de l'AQICESH dans le contexte de la pandémie de COVID-19](#) [rapport de recherche].

L'AQICESH¹ a récemment collaboré avec le CRISPESH¹ dans la réalisation d'une étude visant à identifier les bonnes pratiques mises en place par les conseillers aux étudiants en situation de handicap (ÉÉSH) dans les établissements universitaires en contexte de pandémie et d'enseignement à distance. Bien que cette étude s'intéresse particulièrement au milieu universitaire, nous en dégagerons certaines idées qui pourraient s'intégrer au contexte des établissements primaires et secondaires, et cela, au-delà de l'enseignement à distance.

D'abord, un premier aspect s'avère fondamental : la présence de conseillers aux étudiants en situation de handicap. Ce rôle semble peu commun dans le réseau scolaire²; la gestion et le suivi des plans d'intervention étant principalement confiés aux directions d'établissement. La FCPQ abordait d'ailleurs récemment cette question en proposant la création de postes de coordination des services aux élèves dans les établissements.³ Les pratiques qui suivent sont organisées selon les 4 composantes du rôle des conseillers et pourraient être intégrées aux processus de suivi dans les écoles, qu'il y ait embauche ou non de coordonnateurs. On a également retenu quelques services offerts à tous les étudiants.

La communication avec les ÉÉSH Adapter les moyens de communication utilisés selon les besoins des étudiants • Utiliser les réseaux sociaux • S'assurer que les communications écrites soient concises et précises • Prévoir les potentiels défis à venir et les aborder individuellement avec l'étudiant • Accompagner les ÉÉSH en acheminant une communication en début de session concernant l'organisation scolaire, les services, etc.

Le soutien direct aux ÉÉSH Analyser régulièrement les besoins • Effectuer des suivis rapprochés (en faisant notamment appel à des étudiants) • Créer des ressources pour les besoins largement identifiés • Intégrer à l'échéancier des étudiants des bonnes pratiques en matière d'hygiène de vie • Créer des ateliers de groupe • Offrir de l'accompagnement au niveau des méthodes de travail

Le soutien au corps professoral Établir un contact étroit (cellulaire, messagerie instantanée) • Rappeler les mesures d'accompagnement offertes aux étudiants par courriel en début de session • Créer des outils sur différentes plateformes pour répondre aux questions des professeurs

L'ajustement des accommodements Collaborer avec les instances décisionnelles de l'établissement pour appui institutionnel et ainsi intégrer de nouvelles pratiques dans les règlements • Accompagner les étudiants avec trouble moteur par des applications de contrôle à distance (ex. TeamViewer) • Sous-titrage systématique du matériel

L'offre supplémentaire à tous les étudiants Créer une boîte à outils virtuelle • Inviter un intervenant spécialisé en classe pour faire un « atelier réussite » • Étoffer les programmes de soutien (ateliers sur les stratégies d'apprentissage, l'hygiène de vie) • Créer des services de tutorat ou de pairs-aidants

¹ Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap et Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

² On pense notamment au rôle de *tuteur* de certains enseignants au secondaire. Voir à cet effet GRES (2015), [Le tutorat au secondaire : un soutien pour tous les élèves](#) [cadre de référence].

³ FCPQ (2021), *Avis des parents sur la refonte du financement et de l'organisation des services aux EHDAA (projet 294)*, p. 9 et FCPQ (2021), *Atelier de l'équipe interne sur le PRI* [document interne].